



ORGANISME RESPONSABLE DE L'APPEL D'OFFRES

Centre de services partagés du Québec (CSPQ)
880, chemin Sainte-Foy, 8^e étage
Québec (Québec) G1S 2L2

www.dispositiondesbiens.gouv.qc.ca

INFORMATION SUR L'APPEL D'OFFRES

Personne-ressource : Nathalie Fréchette
Tél. : 514 334-7727
Courriel : Nathalie.Frechette@cspq.gouv.qc.ca

INFORMATION SUR LES LOTS DE L'APPEL D'OFFRES

Ministère ou organisme cédant :

Différents ministères :
(pour les détails, consultez la section *Présentation des lots*)

Adresse d'entreposage des lots :

Montréal (Québec)

Représentant(s) sur les lieux de l'entreposage :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Centre de services partagés du Québec (CSPQ), par l'entremise du Service de la gestion et de la disposition des biens, sollicite des soumissions pour l'acquisition des lots relatifs au présent appel d'offres. Les conditions à respecter sont énumérées ci-dessous, de même que les conditions particulières à l'appel d'offres et une présentation des lots en question.

Le CSPQ peut apporter une modification à un appel d'offres en cours de publication; ce changement sera ensuite annoncé sur le site Web de la disposition des biens au www.dispositiondesbiens.gouv.qc.ca. Il appartient à tout soumissionnaire de visiter ce site Web pour prendre connaissance des modifications apportées à un appel d'offres en cours de publication.

DESCRIPTION DES LOTS

Le CSPQ fournit de bonne foi la description du contenu de chacun des lots, de même que de l'information pertinente sur l'état de ce dernier. Les lots sont mis en vente selon la formule « tel quel, sur place », c'est-à-dire que chaque bien est vendu tel que vu, aux risques de l'adjudicataire. Les photographies et illustrations fournies ci-après dans la description des lots ne sont présentées qu'à titre indicatif, et ne sont pas garanties de l'état ou de la quantité des articles.

Le CSPQ n'offre **aucune garantie**, expresse ou implicite, légale, contractuelle, conventionnelle ou verbale pour ce qui est de la qualité, de la nature, du caractère, de la quantité, du poids ou de la taille des lots, ni en ce qui a trait à leur état ou leur utilité pour un usage ou une fin quelconque. Par ailleurs, la Loi sur la protection des consommateurs ne s'applique pas à ce type de vente.

EXAMEN DES LOTS PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Le CSPQ ne peut être tenu responsable d'une omission ou d'un examen incomplet du lot par le soumissionnaire. Toute personne physique ou morale qui dépose une soumission reconnaît avoir examiné le lot et s'en déclare entièrement satisfait. Toute personne qui procède à l'examen d'un lot sur les lieux de l'entreposage est responsable de tout dommage, direct ou indirect, matériel, corporel ou incorporel, accidentel ou intentionnel de son fait, du fait de son représentant, de son préposé ou de toute personne qui l'accompagne.

INSCRIPTION DU SOUMISSIONNAIRE ET DÉPÔT DE SOUMISSION

L'information ainsi que les formulaires nécessaires à l'inscription de chaque soumissionnaire et au dépôt de sa soumission sont accessibles sur le site Web de la disposition des biens du CSPQ, au www.dispositiondesbiens.gouv.qc.ca. Le soumissionnaire doit l'imprimer pour soumissionner. Prenez note que le formulaire de soumission n'est pas disponible dans nos points de service.

Tout soumissionnaire désirant retirer sa soumission doit le faire par écrit au représentant concerné et ce avant la date limite du dépôt des soumissions.



ADJUDICATION DE LOT, PAIEMENT ET PRISE DE POSSESSION

Le lot est adjugé au soumissionnaire ayant présenté la plus haute mise, sous réserve de l'acceptation de la vente par le ministère ou l'organisme cédant. Pour chaque lot, le CSPQ communique, dans les meilleurs délais possibles, avec l'adjudicataire de chaque lot, aux coordonnées indiquées dans sa soumission. Le CSPQ ne pourra être tenu responsable d'un défaut de communication attribuable à l'adjudicataire ou à une force majeure. L'adjudicataire procède alors au paiement et prend possession du lot.

Tout soumissionnaire peut se voir adjuger le lot pour lequel il a déposé une soumission. Ainsi tous les lots pour lesquels il a déposé une soumission pourraient lui être adjugés. Sur adjudication du lot, le soumissionnaire a l'obligation d'effectuer le paiement du montant fixé dans sa soumission, tel qu'il s'est engagé à le faire par le dépôt de cette dernière.

Le **paiement** s'effectue par téléphone, auprès du responsable de l'appel d'offres, avec une carte de crédit Visa, MasterCard ou American Express. Toute vente de lot est assujettie à la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) de 5 %, de même qu'à la taxe de vente du Québec (TVQ) de 9,975 %. Toutefois, ces dernières ne doivent pas être incluses dans le prix soumis. Des frais d'acquisition de 5 % seront également facturés sur le montant du lot adjugé. Il est à noter que les frais d'acquisition, sont taxables.

À défaut d'exécuter le paiement dans les 7 jours suivant l'émission du contrat de vente, le CSPQ pourra procéder de nouveau à la disposition du lot. L'adjudicataire en défaut de paiement est tenu de payer la différence entre le montant soumis et le montant qui sera payé par le nouvel acquéreur, et doit également défrayer les coûts liés à l'entreposage et à la disposition du lot.

L'adjudicataire prend possession du lot sur le site d'entreposage. Il doit se charger de prendre les moyens et précautions nécessaires pour assurer une prise de possession sécuritaire, et ce, en conformité avec les lois et règlements en vigueur. L'adjudicataire est également responsable de tout dommage, direct ou indirect, matériel, corporel ou incorporel, accidentel ou intentionnel qui pourrait survenir à l'occasion de la prise de possession, et ce, que ce soit du fait de l'adjudicataire lui-même, de son représentant, de son préposé ou de toute personne qui l'accompagne. L'adjudicataire ne peut effectuer la revente ou procéder à la réparation du lot sur les lieux d'entreposage et avant d'en avoir pris possession. De plus, celui-ci devra laisser les lieux dans un état jugé acceptable.

DÉFAUT DE PAIEMENT ET SUSPENSION DU DROIT

Le CSPQ peut suspendre le droit de participer à tout appel d'offres ou de prendre possession de tout lot, pour une période minimale de 2 ans, de tout soumissionnaire qui ne respecte pas l'obligation d'acquitter les sommes indiquées dans l'une des soumissions pour laquelle le lot a été adjugé, ou qui ne prend pas possession du lot adjugé dans les délais convenus. Cette suspension des droits ne dégage pas l'adjudicataire des termes et conditions des présentes. De plus, l'adjudicataire ne pourra tenir le CSPQ responsable de toute perte ou tout dommage direct ou indirect attribuables à cette suspension de droits.

CONSENTEMENT À LA DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LA SOUMISSION

Tout soumissionnaire présentant une soumission dans le cadre d'un appel d'offres consent, de ce fait, à ce que les renseignements suivants puissent être divulgués à quiconque en fait la demande, que sa mise soit retenue ou non :

- nom de la personne physique ou morale présentant la soumission;
- montant de la mise effectuée;
- rang de la soumission par rapport aux autres soumissions reçues;
- décision concernant l'adjudication du lot;
- en cas de non-conformité de la soumission, le nom de la personne physique ou morale concernée, la mention de non-conformité et les éléments justifiant cette mention.



CONDITIONS PARTICULIÈRES À CET APPEL D'OFFRES

Veillez prendre note des conditions particulières suivantes :

VÉHICULE

Pour toute information relative à l'achat de véhicules, veuillez consulter le site de la Société de l'assurance automobile du Québec au <http://www.saaq.gouv.qc.ca>

MISE MINIMALE ET OFFRE GLOBALE

La mise minimale peut varier selon la valeur des lots (se référer au formulaire de soumission).

Aucune offre globale pour cet appel d'offres ne sera acceptée.

Bien qu'une mise minimale ait été fixée, le CSPQ se réserve le droit de ne pas adjudger le lot si aucune offre n'est considérée juste et raisonnable par son cédant.

HORAIRE POUR L'EXAMEN DE LOTS

Toute personne qui désire examiner les lots pourra le faire en se présentant le **20 mars 2020** entre **8h00 et 12h00** et de **13h00 à 16h00** au 11100, boulevard du Golf, Montréal (Québec) H1J 2Y7.

DATE ET HEURE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Le formulaire de soumission et son enveloppe, dûment complétés, doivent être reçus avant le **à venir, à 14 h (heure légale du Québec)**, à l'adresse suivante :

Bureau des appels d'offres
Service de la gestion et de la disposition des biens
Centre de services partagés du Québec
880, chemin Sainte-Foy, 8^e étage
Québec (Québec) G1S 2L2

PRISE DE POSSESSION DE LOTS

L'adjudicataire devra prendre possession du ou des lots qui lui ont été adjudgés avant le **7 avril 2020** entre **8h00 et 12h00** et de **13h00 à 16h00**. Prendre rendez-vous avec le représentant des lieux, dont les coordonnées sont mentionnées dans la section « **Information sur les lots de l'appel d'offres** ».

L'adjudicataire ne peut effectuer la revente ou procéder à la réparation du lot sur les lieux d'entreposage et avant d'en avoir pris possession.



PRÉSENTATION DES LOTS

Formulaire de soumission : [cliquez ici](#)



Lot 1 - D.S.: 543051

1.00 AUTOMOBILE TRANSMISSION MANUELLE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: HONDA
Modèle: CIVIC
Série: 2HGFA15266H031248
Ident.: RQT-1026
Odomètre: 478,394 KM
Année: 2006
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot: 2 - D.S.: 543051

- 1.00 AUTOMOBILE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
DÉCAPOTABLE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: CHRYSLER
Modèle: SEBRING
Série: 3C3EL55H8WT335676
Ident.: RQT-1094
Odomètre: 212,154 KM
Année: 1998
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 3 - D.S.: 543051

1.00 AUTOMOBILE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: TOYOTA
Modèle: COROLLA VE
Série: 2T1BR12E5WC725234
Ident.: RQT-1045
Odomètre: 306,626 KM
Année: 1998
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 4 - D.S.: 543051

- 1.00 AUTOMOBILE TRANSMISSION MANUELLE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: HONDA
Modèle: CIVIC
Série: 2HGFA15307H036584
Ident.: RQT-1055
Odomètre: 235,675 KM
Année: 2007
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 5 - D.S.: 543051

1.00 AUTOMOBILE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
STATUT: REMISÉ LE 1 MAI 2019
Marque: HONDA
Modèle: CIVIC
Série: 2HGES16173H933191
Ident.: RQT-1060
Odomètre: 135,357 KM
Année: 2003
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 6 - D.S.: 543051

- 1.00 BICYCLETTE ÉLECTRIQUE
Marque: VELEC
Modèle: R48
Série: R48P15030010
Ident.: RQT-1093
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 7 - D.S.: 543222

1.00 FOURGONNETTE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: DODGE
Modèle: RAM 2500
Série: 2B7JB21Y0YK115237
Ident.: RQT-0924
Odomètre: 263,815 KM
Année: 2000
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 8 - D.S.: 543222

1.00 FOURGONNETTE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: DODGE
Modèle: CARAVAN
Série: 1D4GP25R33B232861
Ident.: RQT-1020
Odomètre: 149,862 KM
Année: 2003
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 9 - D.S.: 543222

1.00 AUTOMOBILE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: TOYOTA
Modèle: COROLLA
Série: 2T1BR12E81C822159
Ident.: RQT-0990
Odomètre: 321,163 KM
Année: 2001
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 10 - D.S.: 543222

- 1.00 VÉHICULE UTILITAIRE SPORT AUTOMATIQUE
ODOMÈTRE NON DISPONIBLE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: DODGE
Modèle: DURANGO SLT
Série: 1B4HS28N9YF178567
Ident.: RQT-1021
Année: 2000
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 11 - D.S.: 543222

1.00 AUTOMOBILE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: TOYOTA
Modèle: COROLLA
Série: 2T1BR12E0WC733208
Ident.: RQT-1027
Odomètre: 294,782 KM
Année: 1998
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 12 - D.S.: 543222

1.00 FOURGONNETTE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: FORD
Modèle: E250
Série: 1FTPE2420XHB92782
Ident.: RQT-1044
Odomètre: 281,110 KM
Année: 1999
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 13 - D.S.: 543222

- 1.00 FOURGONNETTE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: DODGE
Modèle: CARAVAN
Série: 1D4GP25R06B524553
Ident.: RQT-1053
Odomètre: 159,417 KM
Année: 2006
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 14 - D.S.: 543222

1.00 AUTOMOBILE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: TOYOTA
Modèle: ECHO
Série: JTDKT123450092301
Ident.: RQT-1061
Odomètre: 227,070 KM
Année: 2005
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 15 - D.S.: 543222

1.00 FOURGONNETTE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
VÉHICULE RECONSTRUIT
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: DODGE
Modèle: GRAND CARAVAN SE
Série: 1D8HN44H58B112466
Ident.: RQT-1062
Odomètre: 141,663 KM
Année: 2008
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 16 - D.S.: 543222

1.00 AUTOMOBILE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
DÉCAPOTABLE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: CHEVROLET
Modèle: CAVALIER
Série: 4G1JF3240TB107019
Ident.: RQT-1087
Odomètre: 215,417 KM
Année: 1996
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 17 - D.S.: 543052

- 1.00 AUTOMOBILE TRANSMISSION MANUELLE
SANS CLÉ, ODOMÈTRE NON DISPONIBLE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: PONTIAC
Modèle: WAVE
Série: KL2TD62675B395069
Ident.: A-5818
Année: 2005
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 18 - D.S.: 543052

1.00 AUTOMOBILE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: NISSAN
Modèle: ALTIMA 3.5 SE
Série: 1N4BL11EX2C197640
Ident.: A-5607
Odomètre: 308,858 KM
Année: 2002
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 19 - D.S.: 543052

1.00 AUTOMOBILE TRANSMISSION MANUELLE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: HONDA
Modèle: CIVIC
Série: 2HGES153X5H006532
Ident.: A-5606
Odomètre: 218,132 KM
Année: 2005
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 20 - D.S.: 543052

1.00 AUTOMOBILE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: ACURA
Modèle: TC
Série: 19UUA66225A802658
Ident.: A-4480
Odomètre: 185,810 KM
Année: 2005
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 21 - D.S.: 543052

- 1.00 FOURGONNETTE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: DODGE
Modèle: GRAND CARAVAN SPORT
Série: 2D4GP44R63R187588
Ident.: A-4861
Odomètre: 289,077 KM
Année: 2003
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 22 - D.S.: 543223

1.00 AUTOMOBILE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
VÉHICULE RECONSTRUIT
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: TOYOTA
Modèle: MATRIX
Série: 2T1KR32E54C808302
Ident.: A-3211
Odomètre: 216,689 KM
Année: 2004
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 23 - D.S.: 543223

1.00 VÉHICULE UTILITAIRE SPORT AUTOMATIQUE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: BUICK
Modèle: RENDEZ-VOUS
Série: 3G5DA03E02S523933
Ident.: A-4669
Odomètre: 239,655 KM
Année: 2002
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 24 - D.S. : 543223

1.00 VÉHICULE UTILITAIRE SPORT AUTOMATIQUE
SANS CLÉ, ODOMÈTRE NON DISPONIBLE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: DODGE
Modèle: DURANGO
Série: 1B4HS38N02F186165
Ident.: A-5250
Année: 2002
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 25 - D.S.: 543223

1.00 VÉHICULE UTILITAIRE SPORT AUTOMATIQUE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: KIA
Modèle: SPORTAGE
Série: KNDJF722167171026
Ident.: A-5468
Odomètre: 310,402 KM
Année: 2006
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 26 - D.S.: 543223

- 1.00 FOURGONNETTE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
INCLUS TREUIL À FAUTEUIL ROULANT
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: DODGE
Modèle: CARAVAN
Série: 1D4GP24RX5B266543
Ident.: A-5670
Odomètre : 167,502 KM
Année: 2005
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 27 - D.S.: 543223

1.00 CAMIONNETTE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: DODGE
Modèle: RAM 1500 SLT
Série: 1D7HU18256J192740
Ident.: A-5833
Odomètre: 229,833 KM
Année: 2006
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 28 - D.S.: 543223

1.00 CAMIONNETTE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: DODGE
Modèle: DAKOTA
Série: 1D7HG38NX3S158876
Ident.: A-5851
Odomètre: 196,653 KM
Année: 2003
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 29 - D.S.: 543056

1.00 AUTOMOBILE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
ODOMÈTRE NON DISPONIBLE
SANS MOTEUR ET SANS TRANSMISSION
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
VALEUR HEBDO MAG: 5,300.00\$
Marque: DODGE
Modèle: CHARGER
Série: 2C3CDXAG1CH290274
Ident.: 4054
Année: 2012
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 30 - D.S.: 543056

- 1.00 AUTOMOBILE TRANSMISSION AUTOMATIQUE AWD
SIÈGE ET PIÈCES MANQUANTS
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
VALEUR HEBDO MAG: 11,100.00\$
Marque: FORD
Modèle: TAURUS
Série: 1FAHP2MKXFG109352
Ident.: 14-0152
Odomètre: 199,965 KM
Année: 2015
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 31 - D.S.: 543130

1.00 AUTOMOBILE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
ODOMÈTRE NON DISPONIBLE
PIÈCES MANQUANTES
STATUT: REMISÉ LE 1 FÉVRIER 2020
VALEUR HEBDO MAG: 4,000.00\$
Marque: CHEVROLET
Modèle: IMPALA
Série: 2G1WD5E38C1187472
Ident.: 146 120 124
Année: 2012
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 32 - D.S.: 543130

- 1.00 FOURGONNETTE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
SANS TRANSMISSION, PIÈCES MANQUANTES
STATUT: REMISÉ LE 1 FÉVRIER
VALEUR HEBDO MAG: 10,800.00\$
Marque: DODGE
Modèle: GRAND CARAVAN
Série: 2C4RDGBG9FR719499
Ident.: 166 150 167
Odomètre: 146,526 KM
Année: 2015
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE





Lot 33 - D.S.: 543224

1.00 AUTOMOBILE TRANSMISSION AUTOMATIQUE
STATUT: AU RANCART
INSPECTION MÉCANIQUE OBLIGATOIRE
Marque: NISSAN
Modèle: ALTIMA
Série: 1N4AL11D44C189507
Ident.: 100000040760
Odomètre: 108,306 KM
Année: 2004
État: USAGÉ, UTILISABLE AVEC RÉPARATION
AUCUNE GARANTIE



Les lots 1 à 16 sont entreposés au:

REVENU QUÉBEC - DIRECTION GÉNÉRALE DES ENQUÊTES (TABAC)

Les lots 17 à 28 sont entreposés au:

DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES ET PÉNALES (CRIME)

Les lots 29 à 30 sont entreposés au:

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Les lots 31 à 32 sont entreposés au:

VILLE DE MONTRÉAL (MATÉRIEL ROULANT)

Le lot 33 est entreposé au:

REVENU QUÉBEC - BNR (CORPS POLICIERS)

INSTRUCTIONS ET CONDITIONS

1. DÉFINITIONS

SOUSSIONNAIRE :

Une personne, une société ou coopérative, à l'exception d'un organisme public au sens de l'article 3 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) ou d'un organisme à but non lucratif autre qu'une entreprise dont la majorité des employés sont des personnes handicapées.

ADJUDICATAIRE :

Le soumissionnaire qui a présenté une soumission conforme et qui a déposé la mise la plus élevée et à qui le lot a été adjugé.

CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC (CSPQ) :

Personne morale désignée par la Loi sur le Centre de services partagés du Québec pour favoriser la réutilisation des biens des organismes publics et en disposer lorsqu'ils ne sont plus requis, chapitre C-8.1.1.

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES ET DE SOUSSION :

Tous les documents relatifs à un appel d'offres, notamment : l'appel d'offres lui-même et le formulaire de soumission incluant les instructions et les conditions générales particulières, les plans et devis et les documents relatifs aux garanties de soumission et aux garanties d'exécution s'il y a lieu sont accessibles sur le site Web de la disposition des biens du CSPQ au www.dispositiondesbiens.gouv.qc.ca. Les documents d'appel d'offres font partie intégrante du contrat.

2. EXAMEN DES DOCUMENTS ET DES LOTS

- 2.1 Le soumissionnaire doit s'assurer qu'il a reçu tous les documents d'appel d'offres. À moins d'avis contraire de sa part avant l'ouverture des soumissions, il est présumé que tous les documents nécessaires lui sont parvenus.
- 2.2 Les bulletins ou addenda émis par le CSPQ aux fins de clarification ou de modification font partie intégrante des documents d'appel d'offres.
- 2.3 Lors de sa visite pour l'examen des lots, le soumissionnaire doit présenter le présent formulaire dûment complété au représentant du CSPQ, sur les lieux d'entreposage et, à défaut, de le faire, il doit faire la demande des documents auprès du représentant.
- 2.4 Le CSPQ ne peut être tenu responsable d'une omission ou d'une inspection inadéquate ou incomplète des biens par le soumissionnaire.
- 2.5 En cas de doute, d'ambiguïté, d'omission, d'erreur ou de contradiction sur les documents d'appels d'offres, le soumissionnaire doit adresser toute question au responsable de l'appel d'offres identifié à la première section du présent document.

3. PRÉPARATION ET DÉPÔT DES SOUSSIONS

- 3.1 Le soumissionnaire certifie que chaque soumission qu'il dépose est préparée de bonne foi, sans aucune communication ni entente avec un autre soumissionnaire ou un autre concurrent possible, soit directement, soit par l'entremise d'un tiers.
- 3.2 La soumission doit être présentée sur le formulaire disponible sur le site Web de la disposition des biens du CSPQ au www.dispositiondesbiens.gouv.qc.ca ou sur toute photocopie complète de celui-ci (recto-verso) et doit être remplie lisiblement.
- 3.3 Le soumissionnaire indique la mise qu'il désire fixer pour chaque lot visé à l'endroit prévu à cette fin.
- 3.4 La soumission doit être signée à l'endroit indiqué à la page 2.
- 3.5 Le soumissionnaire doit inscrire sur l'enveloppe d'expédition, dans le coin supérieur gauche les informations permettant l'identification de la soumission; le numéro d'appel d'offres et la date d'ouverture de la soumission puis son nom et son adresse complète. Le CSPQ n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'ouverture des enveloppes et, conséquemment, de l'admissibilité de chaque soumission.

4. DÉLAI DE VALIDITÉ DES SOUSSIONS

Les prix ainsi soumis sont valides pour une période de quarante-cinq jours à compter de la date limite de réception des soumissions.

5. DEVICES, TAXES ET FRAIS D'ACQUISITION

- 5.1 Les prix soumis sont établis en monnaie canadienne ayant cours légal au Canada. Aucune autre devise ne sera acceptée.
- 5.2 La taxe de vente du Québec (TVQ) et la taxe sur les produits et services (TPS) ne doivent pas être incluses dans les prix soumis.
- 5.3 Des frais d'acquisition de 5 % seront également facturés sur le montant du lot adjugé. Les frais d'acquisition sont taxables.

6. RETRAIT DE LA SOUSSION

Le soumissionnaire peut retirer sa soumission en communiquant par téléphone avec le responsable de l'appel d'offres, en personne ou par lettre recommandée en tout temps, avant la date et l'heure limite de réception des soumissions, et il peut en présenter une nouvelle avant l'expiration de ce même délai.

7. ANALYSE DE LA SOUSSION

- 7.1 La détermination du plus haut soumissionnaire se fait à partir des prix soumis.
- 7.2 En cas d'erreur de calcul, le prix unitaire de chacun des biens prévaut.
- 7.3 Le CSPQ ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions

8. SOUSSION NON CONFORME

- 8.1 Une soumission est jugée non conforme et n'est pas considérée lors de la détermination du plus haut soumissionnaire lorsqu'elle contient l'une ou l'autre des omissions, erreurs ou anomalies suivantes :
 - a) Omission du formulaire de soumission émis par le CSPQ;
 - b) Utilisation d'un formulaire de soumission autre que celui émis par le CSPQ;
 - c) Absence d'une garantie de soumission lorsque requise;
 - d) Garantie de soumission non signée ou d'un montant inférieur à celui exigé lorsque stipulé aux documents d'appel d'offres;
 - e) Soumission accompagnée de restrictions ou de conditions;
 - f) Soumission reçue autrement que sous pli cacheté;
 - g) Soumission reçue en retard par rapport à la journée et à l'heure indiquée pour le dépôt;
 - h) Soumission décachetée avant ou après la date et l'heure limites fixées, faute d'identification appropriée sur l'enveloppe;
 - i) Omission de signature de soumission;
 - j) Non-respect de toute autre condition mentionnée par le CSPQ dans les documents d'appel d'offres et indiquée comme obligatoire.
- 8.2 Toute omission, erreur ou anomalie en regard de la soumission autre que celles prévus à l'article 8.1, nécessitent une analyse de la part du CSPQ afin de rendre une décision parmi celle-ci :
 - a) La soumission est acceptée telle quelle;
 - b) La soumission est acceptée à la condition que le soumissionnaire la corrige à la satisfaction du CSPQ dans les dix jours suivant l'ouverture des soumissions;
 - c) La soumission est rejetée.

9. ENGAGEMENT DE L'ADJUDICATAIRE

À l'adjudication par le CSPQ, le soumissionnaire devient responsable des biens vendus et s'engage à :

- 9.1 Payer le prix soumis par carte de débit ou de crédit, ou au moyen d'un chèque visé, d'un mandat-poste ou d'un mandat de banque, fait à l'ordre de CSPQ-GESTION ET DISPOSITION DES BIENS.
- 9.2 Respecter les conditions des documents d'appel d'offres, des annexes s'il y a lieu et de la soumission. Ces documents font partie intégrante de la soumission et constituent, comme suite à l'acceptation par le CSPQ, le contrat entre les parties.
- 9.3 Prendre livraison des biens dont il est adjudicataire, dans les délais prescrits à la soumission, sinon, dans les sept jours qui suivent l'émission du contrat de vente.
- 9.4 Assumer les frais d'emballage, et de transport et doit s'assurer que toutes les exigences légales pour ledit transport sont respectées.

10. CESSATION DES ACTIVITÉS

Advenant le cas où l'adjudicataire cesse ses activités de quelque façon que ce soit, y compris en raison de faillite, de liquidation ou de cession de biens, ou advenant le cas où l'adjudicataire fasse défaut de remplir l'une ou l'autre des obligations ou conditions qui lui incombent en vertu du contrat, le CSPQ peut, sur réserve des autres recours :

- a) Appliquer les dispositions relatives à la garantie d'exécution lorsqu'elle est exigée aux documents d'appel d'offres;
- b) Procéder à la résiliation ou à la résolution du contrat selon le cas.